

## **SESSION RÉGULIÈRE DU 04 SEPTEMBRE 2007**

Procès-verbal de la session régulière du conseil municipal de Sainte-Croix, M.R.C. de Lotbinière, tenue mardi le quatrième jour du mois de septembre en l'an deux mille sept, au lieu habituel des sessions dudit conseil, à 20 : 00 heures.

Présents :           **LE MAIRE :**  
Monsieur Jacques Gauthier

**LES CONSEILLERS :**  
Jean Lafleur  
Berchmans Dancause  
Michel Routhier

Absents :           Jean-Pierre Ducruc  
Gratien Tardif  
Michel Cameron (à l'ouverture de ladite session)

Tous membres du conseil et formant quorum.

Directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe : Madame France Dubuc

Présence de 11 citoyens.

### **ORDRE DU JOUR**

Prière – Ouverture

- 1) Adoption de l'ordre du jour
- 2) Procès-verbal - Session régulière du 07 août 2007
- 3) Municipalité de Sainte-Croix
  - Comptes à payer et transfert(s) budgétaire(s)
  - Centre communautaire
    - Rampes de secours – Acceptation des travaux et paiement
- 4) Centre culturel et sportif de Sainte-Croix de Lotbinière inc.
  - Comptes à payer
- 5) Service des incendies de Sainte-Croix
  - Soumission(s) pour l'achat d'un camion incendie
  - Surveillance des travaux – Mandat à Les Services 10-10 inc.
  - Appel d'offres commun – Équipement incendie
  - Soumission(s) pour modifications à la caserne incendie
  - Cession du lot 232-P (citerne d'eau)
- 6) Urbanisme
  - Règlement numéro 394-2007
    - Adoption du règlement n° 394-2007 aux fins de modifier les Règlements de zonage n° 355-2005 et Plan d'urbanisme n° 159-1990
- 7) Voirie
  - Réfection des rues Garneau, de la Fabrique, de la Mennais, Bourque et Lemay
    - Soumission(s) – Octroi de contrat pour les travaux
    - Surveillance des travaux – Mandat à SNC-Lavalin inc.
    - Laboratoire – Mandat à LVM-Technisol
    - Financement
  - Réfection de voirie de la rue Pouliot
    - Relevés topographiques – Mandat à SNC-Lavalin inc.
    - Financement
  - Construction d'un trottoir de 75 m. intersection Hamel/Principale vers l'ouest
    - Soumission(s)
- 8) Hygiène du milieu
  - Usine de traitement de l'eau potable à Saint-Édouard
  - Projet de construction d'un 3<sup>ième</sup> puits et d'infrastructures à Saint-Édouard

## **SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 04 SEPTEMBRE 2007**

- Formation et nomination d'un comité de sélection pour le choix d'un fournisseur
- Plans, devis, surveillance de bureau et chantier pour la partie située à l'est du village de Saint-Édouard y incluant la mise aux normes des installations de captage des eaux souterraines – Mandat
- Participation financière n° 3 (municipalité de Saint-Édouard)
- Participation financière n° 4 (municipalité de Saint-Édouard)

Émissaire pluvial dans la falaise zone 2 (secteur industries Rive-Sud Itée)  
dossier 502238

- Acceptation des plans, devis et mandat
- Projet d'entente avec les Industries de la Rive-Sud Itée

### 9) Loisirs et culture

Parc Détente

- Clôture ornementale – Acceptation des travaux et paiement

Comité de la St-Jean-Baptiste

- Rapport final du comité

### 10) Avis de motion

- Modification au règlement 332-2004
- Règlement d'emprunt pour la construction d'une conduite d'amenée et mise aux normes
- Modification au règlement 258-1999

### 11) Varia

Appui au projet « Spectacle Michel Pagliaro » de Sainte-Croix août 2008

Période de questions

Levée de l'assemblée

207-2007

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean Lafleur, et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

208-2007

### **PROCÈS-VERBAL - SESSION RÉGULIÈRE DU 07 AOÛT 2007**

Il est proposé par Berchmans Dancause, appuyé par Jean Lafleur, et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la session régulière de la municipalité de Sainte-Croix du 07 août 2007, tel que transcrit au livre du procès-verbal des délibérations.

### **MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CROIX**

209-2007

### **COMPTES À PAYER ET TRANSFERT(S) BUDGÉTAIRE(S)**

Il est proposé par Michel Routhier, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement de ratifier les comptes payés et d'autoriser le paiement des comptes suivants :

## **MUNICIPALITÉ**

### **SALAIRES D'AOÛT 2007 – RATIFICATION**

SALAIRES BRUTS DU 29 JUILLET 2007 AU 25 AOÛT 2007	ADMINISTRATION GÉNÉRALE	7 178,38
	INSPECTEUR MUNICIPAL	2 017,31
	SALAIRES DES EMPLOYÉS NON CA- DRES (ADMINISTRATION, POMPIER, VOIRIE, RÉSEAU, CONCIERGERIE & T/JEUX)	10 669,61
	AVANTAGES SOCIAUX	3 208,13
	<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>23 073,43</b>

**SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 04 SEPTEMBRE 2007**

**COMPTES PAYÉS D'AOÛT 2007 – RATIFICATION**

FOURNISSEURS	DESCRIPTION DU COMPTE	MONTANT
ARRAKIS CONSULTANTS INC.	INFORMATIONS TRAVAUX AVRIL & MAI U/EAU ST-ÉDOUARD (demandé par le MDDEP)	3 350,13
ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC	COLLOQUE 2007 (BERTRAND FRÉCHETTE)	90,00
BELL MOBILITÉ	MESSAGERS INCENDIE & P/R	213,93
BIOLAB – DIVISION THETFORD	ANALYSE D'EAU	143,92
COOPÉRATIVE JEUNESSE DE SERVICES	APPUI FINANCIER (ÉTÉ 2007) RAMASSAGE DE ROCHES SOCCER RAMASSAGE DE ROCHES SOCCER	250,00 950,00 120,00
CENTRE CULTUREL & SPORTIF DE SAINTE-CROIX	AVANCE DE FONDS AOÛT 2007	20 000,00
ENTRETIEN ML	CONTRAT DÉBROUSSAILLAGE (ÉTÉ 2007)	5 228,03
GARAGE PATRICE POULIN ENR.	ENT. & RÉP. CAMION VOIRIE	293,35
GROUPE CASTONGUAY INC.	ENT. RÉSEAU ÉCLAIRAGE PUBLIC	673,85
GROUPE ULTIMA INC.	TROUSSES PREMIERS SOINS (Payé/ B.Fréchette, M.Cameron (2), G.Tardif & C.Fontaine)	216,51
HYDRO-QUÉBEC	CENTRE COMMUNAUTAIRE STATION POMPAGE RUE GARNEAU GARAGE MUNICIPAL ÉCLAIRAGE URBAIN ÉCLAIRAGE RURAL CHALET DES SPORTS POSTE INCENDIE ÉCLAIRAGE URBAIN ASCENSEUR DÉGRILLEUR STATION POMPAGE RUE LAFLEUR U/EAU POTABLE ST-ÉDOUARD	466,96 1 290,48 166,61 970,39 121,01 259,23 215,31 65,64 88,52 168,02 106,24 1 985,73
INTERFAS EN FIDUCIE	ASSURANCE COLL. AOÛT 2007	1 445,59
LES ENTREPRISES MYRROY INC.	LOC. BALAI ASPIRATEUR VOIRIE	502,52
LES ENTREPRISES ROBERT CÔTÉ	FIXTURES POUR LUMINAIRE LOISIRS	388,18
MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	REMISE JUILLET 2007	7 990,50
OXYGÈNE PRO-TECH INC.	GAZ P/RÉPONDANTS GAZ P/RÉPONDANTS GAZ P/RÉPONDANTS LOCATION BOUTEILLES P/RÉP.	47,58 22,38 22,38 28,26
PAVAGE LAGACÉ & FRÈRES	DÉCOMPTE PROGRESSIF # 2, REMB. DÉPÔT GARANTIE RAPIÉÇAGE 2007	37 781,92 2 454,48
PG GOVERN QC INC.	CONFIGURATION POSTE À DISTANCE URBANISME	113,95
PHARMACIE STE-CROIX INC.	PRODUITS D'ENTRETIEN INCENDIE	44,39
PLOMBERIE STE-CROIX INC.	RÉSERVOIR EAU PERMANGANATE VALVES SALLE DE QUILLES	456,57 87,48
POLYGEC INC.	PLANS & DEVIS (Fabrique, Garneau, Mennais, Bourque & Lemay)	4 396,57
POSTES CANADA	AVIS MUNICIPAL NO. 72	121,55
QUINCAILLERIE MAURICE HAMEL & FILS INC.	LOCATION CAMION (YAB) U/EAU BIDON & HUILE COMITÉ EMB. OS MOULU COMITÉ EMB. LUMIÈRE INCENDIE CHLORE U/EAU ROUND-UP LOISIRS RATEAU, MARTEAU & RUBAN	199,41 16,36 7,39 36,41 301,40 30,28 55,73
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	REMISE JUILLET 2007 REMISE JUILLET 2007	2 878,43 939,48
SIGNALISATION LÉVIS INC.	SIGNALISATION DE RUES VOIRIE SIGNALISATION RANGS & VTT VOIRIE	68,60 599,26
SUPERMARCHÉ STE-CROIX INC.	EAU INCENDIE	38,32
SYNDICAT DES EMPLOYÉS MUN.	REMISE JUILLET 2007	302,73
TAYLOR-MADE ENTERPRISES INC.	PORTE-CLÉS INCENDIE	318,00

**SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 04 SEPTEMBRE 2007**

TÉLUS COMMUNICATIONS INC.	SERVICE TÉLÉPHONIQUE JUILLET	833,50
	SERVICE TÉLÉPHONIQUE JUILLET	182,90
TÉLUS MOBILITÉ	CELLULAIRES VOIRIE, MAIRE & CONCIERGE	182,90
	CELLULAIRES USINE D'EAU & VOIRIE	22,49
ULTRAMAR (BNC)	ESSENCE DIVERS ÉQUIP.	23,28
	ESSENCE GMC	84,00
	ESSENCE DAKOTA	53,03
	DIESEL KUBOTA	18,90
	ESCOMPTE ULTRAMAR	-8,29
	ESSENCE INCENDIE	58,32
	ESSENCE INCENDIE	36,83
	ESCOMPTE ULTRAMAR	-1,82
INSTITUTION(S) FINANCIÈRE(S)	FRAIS DE FINANCEMENT	14 796,00
	<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>115 412,00</b>

**COMPTES À PAYER D'AOÛT 2007**

FOURNISSEURS	DESCRIPTION DU COMPTE	MONTANT
AIDE INFORMATIQUE GILLES GOSSELIN ENR.	BATTERIE ADMINISTRATION	125,35
BLOUIN AUTO INC.	ENT. & RÉP. CAMION INCENDIE	1 912,10
BUREAU DE LA PUBLICITÉ DES DROITS DE LOTBINIÈRE	AVIS MUTATION	12,00
BERTRAND FRÉCHETTE	FRAIS DÉPLACEMENT AOÛT	14,40
CONSTRUCTION C.J.PICARD INC.	REMB. DÉPÔT GARANTIE	100,00
	BORDURE PARC DÉTENTE	2 495,51
CLAUDE GARNEAU	EAU INCENDIE	48,00
CLAUDE PICARD & JOCELYNE LEMAY	REMB. DÉPÔT GARANTIE	100,00
CLÉMENT CHRÉTIEN	ENGRAIS, FLEURS, BOÎTE FLEURS & FRAIS DÉPLACEMENT	310,75
CLÔTURE ALPHA INC.	CLÔTURE RIVIÈRE PETIT SAULT (BAS CÔTE DU BATEAU)	552,66
DANY THERRIAULT	REMB. DÉPÔT GARANTIE	100,00
	DIESEL KUBOTA	18,06
ENTREPRISES S.MATHIEU INC.	ENT. & RÉP. GARAGE MUNICIPAL	74,06
EXCAVATION RÉJEAN LEMAY INC.	ENT. & RÉP. TROTTOIRS (FACE FONDERIE)	1 744,57
	TERRASSEMENT RUE PRINCIPALE	77,49
	ENT. & RÉP. CÔTE HAMEL, PARC DÉTENTE & PUISARD RUE AQUEDUC	193,72
	ENT. & RÉP. RUE LAFLEUR, PARC DÉTENTE & DÉPÔT SEC	503,66
FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS	ENVOI COLIS VOIRIE	9,41
	ENVOI COLIS INC., VOIRIE & U/EAU	41,01
HYDRO-QUÉBEC	ST. POMPAGE LECLERC	87,12
JOHN MEUNIER INC.	PRODUITS CHIMIQUES, COLORIMÈTRE U/EAU	1 138,68
LA CITÉ DES ÉTOILES INC.	REMB. DÉPÔT GARANTIE	100,00
LAURENT BEAURIVAGE ARPENTEUR-GÉOMÈTRE	HON. PROF. PLAN DU LOT 116 TROTTOIR RUE DE LA MENNAIS	683,70
LE JOURNAL DE QUÉBEC	VENTE DE GARAGE	31,63
LES ÉDITIONS JURIDIQUES FD	RENOUVELLEMENT CODE CIVIL	83,74
LES ENSEIGNES PALA INC.	REMPLACER 2 NÉONS, CROIX LUMINEUSE & ENTRETIEN	284,88
LES PUBLICATIONS LE PEUPLE	PUBLICITÉ VENTE DE GARAGE	18,59
LOCATION D'ÉQUIPEMENT LPL INC.	LOCATION TERRIÈRE, GAZOLINE & MÈCHE (INSTALLATION CLÔTURE BAS DE LA CÔTE)	51,50
	LOCATION COMPACTEUR-SAUTEUR	54,70
LOISIRS ET CULTURE ST-APOLLINAIRE	JOURNÉE DE LA FAMILLE T/JEUX	140,00
MARIO LEMAY & CHRISTIANE LEMAY	REMB. DÉPÔT GARANTIE	100,00

**SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 04 SEPTEMBRE 2007**

MERCERIE STE-CROIX ENR.	SALOPETTE & BOTTINES (JEAN-BAPTISTE LEPAGE)	163,97
MEUNERIE GÉRARD SOUCY INC.	SEMENCE RÉPARATION PELOUSE (PARC DÉTENTE)	37,60
	SEMENCE RÉPARATION TERRAINS DIVERS	37,60
PETITE CAISSE CHRISTIANE COUTURE	ESSENCE COMITÉ EMBELLISSE- MENT	21,11
PETITE CAISSE FRANCE DUBUC	TIMBRES POSTES, CLÉS, CÂBLE IMPRIMANTE C/COMM.	37,48
PHARMACIE LEMAY & GIGUÈRE	PRODUITS CHIMIQUES U/EAU	37,01
PLOMBERIE STE-CROIX INC.	PIÈCES & ACC. U/EAU	96,58
	MOD. SYSTÈME POLYMÈRE U/EAU	182,45
	PIÈCES & ACC. U/EAU	41,03
	CRÉDIT PIÈCES & ACC. U/EAU	-75,00
QUINCAILLERIE MAURICE HAMEL & FILS INC.	POUBELLE, RUBAN & HUILE VOIRIE	49,31
	RONDELLE, BOULONS C/COMM.	11,66
	LITIÈRE INCENDIE	18,81
	ROBINET U/EAU	5,39
	MÈCHE & BIT VOIRIE	11,87
	POUBELLE VOIRIE	40,04
	CIMENT (CLÔTURE CÔTE BA- TEAU)	36,28
	ISOLANT CEL-LOK C/COMM	15,47
	SABLE FILTRATION U/EAU	30,01
	CHLORE U/EAU	278,61
	CORROSTOP T/JEUX	16,00
RAY CAR	PIERRE CONCASSÉE (RTE DEMERS & RIVIÈRE BARBIN) VOIRIE	423,79
RÉCUPÉRATION GAUDREAU INC.	SERVICE AOÛT 2007	10 231,90
	CRÉDIT RÉSIDUS VERTS JUILLET- AOÛT	-1 301,88
STÉPHANE MILOT	FRAIS DÉPLACEMENT AOÛT	9,60
ST-EX LIMITÉE	MATÉRIEL DE BUREAU	67,97
	MATÉRIEL DE BUREAU	30,84
	MATÉRIEL DE BUREAU	50,13
	MATÉRIEL DE BUREAU	20,02
SUPERMARCHÉ STE-CROIX INC.	AÉROSOL VOIRIE	8,54
TELU COMMUNICATIONS	USINE D'EAU POTABLE ST- ÉDOUARD	56,42
TRANSPORT LOTBINIÈRE INC.	TRANSPORT JOURNÉE PLACE DE LA FAMILLE ST-AGAPIT T/JEUX	142,44
ULTRAMAR (BNC)	ESSENCE DIVERS ÉQUIP.	33,32
	ESSENCE GMC	90,01
	ESSENCE GMC	82,50
	ESSENCE DAKOTA	62,94
	ESSENCE CAMION INC. U/EAU	108,85
	DIESEL KUBOTA	17,10
	ESSENCE DIVERS ÉQUIP.	23,98
	ESSENCE DAKOTA	54,76
	ESSENCE GMC	84,00
	ESSENCE DAKOTA	55,00
	ESSENCE DAKOTA	39,64
VÉRONIQUE BERGERON	REMB. DÉPÔT GARANTIE	100,00
	<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>22 792,44</b>
	<b>GRAND TOTAL</b>	<b>161 277,87</b>

TRANSFERT(S) BUDGÉTAIRE(S)

Code Budgétaire	Budget Actuel	Solde cumulé	Budget révisé	Poste affecté	Budget actuel	Budget révisé
02 32001 411	0	1 329	2 679	02 41201 411	500	0
				02 32000 341	500	0
				02 32000 521	97 400	97 250
				02 70150 310	200	0

+ 1 350

- 1 350

## SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 04 SEPTEMBRE 2007

CERTIFICAT DE CRÉDIT SUFFISANTS # 08-2007

### CENTRE COMMUNAUTAIRE

210-2007

### RAMPE DE SECOURS – ACCEPTATION DES TRAVAUX ET PAIEMENT

ATTENDU la résolution numéro 122-2007;

IL est proposé par Jean Lafleur, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement d'accepter les travaux de fabrication des rampes de secours pour le centre communautaire selon la recommandation du directeur des travaux publics, et d'autoriser le paiement d'une somme de 14 534,32 \$ à « Jacques Fortier Ornamental enr. », telle que plus amplement détaillée à la facture numéro 8750 datée du 28 août 2007.

### CENTRE CULTUREL ET SPORTIF DE SAINTE-CROIX DE LOTBINIÈRE INC.

211-2007

### COMPTE À PAYER

Il est proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean Lafleur, et résolu unanimement de ratifier les comptes payés et d'autoriser le paiement des comptes suivants :

## CENTRE CULTUREL

### SALAIRES D'AOÛT 2007A-8 – RATIFICATION

SALAIRES BRUTS DU 29 JUILLET 2007 AU 25 AOÛT 2007	DIRECTEUR DES LOISIRS	1 572,18
	SALAIRES DES EMPLOYÉS NON CADRES (MAINTENANCE & RES- TAURANT)	2 186,83
	AVANTAGES SOCIAUX	576,56
	<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>4 335,57</b>

### COMPTES PAYÉS D'AOÛT 2007A-8 – RATIFICATION

FOURNISSEURS	DESCRIPTION DU COMPTE	MONTANT
HYDRO-QUÉBEC	ARÉNA	721,11
INTERFAS EN FIDUCIE	ASSURANCE COLL. AOÛT 2007	421,12
MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	REMISE JUILLET 2007	1 731,19
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	REMISE JUILLET 2007 (ASS. COLL.)	754,33
	REMISE JUILLET 2007	118,82
SYNDICAT DES EMPLOYÉS MUN.	REMISE JUILLET 2007	21,48
TÉLUS COMMUNICATIONS INC.	SERVICE TÉLÉPHONIQUE JUILLET	302,20
FRAIS DE FINANCEMENT	FRAIS BANCAIRES	50,00
	<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>4 120,25</b>

### COMPTES À PAYER D'AOÛT 2007A-8

FOURNISSEURS	DESCRIPTION DU COMPTE	MONTANT
CIMCO REFRIGÉRATION	ENT. & RÉP. SYST. RÉFRIG. (com- presseur # 1 )	5 541,57
QUINCAILLERIE MAURICE HAMEL & FILS INC	BOULON RAMPE EXT.	9,52
	PIÈCES & ACC. TERRAIN	84,82
	ENT. & RÉP. BÂTIMENT	41,37
	BOULON, ÉCROU TERRAIN	3,87
ROGERS SANS-FIL	CELLULAIRE GÉRALD P.	43,82
	<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>5 724,97</b>
	<b>GRAND TOTAL</b>	<b>14 180,79</b>

**SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 04 SEPTEMBRE 2007**

**SERVICE DES INCENDIES DE SAINTE-CROIX**

212-2007

**SOUSSION(S) POUR L'ACHAT D'UN CAMION INCENDIE**

Trois (3) soumissions reçues :

- |   |               |
|---|---------------|
| ➤ Maxi Métal (1983) inc.                | 264 807,27 \$ |
| ➤ Équipements d'Incendie Levasseur inc. | 269 434,77 \$ |
| ➤ Camions Carl Thibault inc.            | 280 538,06 \$ |

Les prix indiqués incluent toutes taxes.

Il est proposé par Jean Lafleur, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement d'accepter la plus basse soumission et d'accorder le contrat d'achat à Maxi Métal (1983) inc. pour le prix de 264 807,27 \$, incluant toutes taxes, conditionnellement à la conformité du devis après la réunion de pré-production.

213-2007

**SURVEILLANCE DES TRAVAUX – MANDAT À LES SERVICES 10-10 INC.**

ATTENDU la résolution numéro 212-2007;

ATTENDU l'offre de service de la firme Les Services 10-10 inc. afin de réaliser la surveillance des travaux pour le suivi de construction d'un autopompe-citerne 1050 GIPM du Service des incendies de Sainte-Croix, pour un prix forfaitaire de 3 418,50 \$ incluant toutes taxes;

IL est proposé par Jean Lafleur, appuyé par Michel Routhier, et résolu unanimement de mandater la firme Les Services 10-10 inc. pour la surveillance des travaux selon l'offre présentée.

214-2007

**APPEL D'OFFRES COMMUN – ÉQUIPEMENT INCENDIE**

ATTENDU les résolutions numéros 050-2007 et 212-2007;

ATTENDU le devis pour les équipements tel que préparé par M. Marcel Daigle, directeur du service des incendies, daté du 23 août 2007;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités de Saint-Apollinaire et de Saint-Édouard vont devoir acquérir de l'équipement incendie tout prochainement;

CONSIDÉRANT QU'il serait avantageux de procéder par appel d'offres commun avec ces municipalités;

IL est proposé par Jean Lafleur, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement d'autoriser M. Marcel Daigle, directeur du service des incendies, à procéder dans ce dossier.

215-2007

**SOUSSION(S) POUR MODIFICATIONS À LA CASERNE INCENDIE**

Deux (2) soumissions reçues :

- |                                 |              |
|---------------------------------|--------------|
| ➤ Rénovation Réjean Poulin inc. | 27 279,63 \$ |
| ➤ Construction C.J. Picard inc. | 30 987,04 \$ |

Les prix indiqués incluent toutes taxes.

Il est proposé par Jean Lafleur, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement d'accepter la plus basse soumission et d'accorder le contrat d'entreprise à Rénovation Réjean Poulin inc. pour le prix de 27 279,63 \$, taxes incluses.

216-2007

**CESSION DU LOT 232-P (CITERNE D'EAU)**

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Croix possède une citerne d'eau sur le lot 232-P et désire céder ledit lot contigu à monsieur Gaétan Laliberté, situé au 3600 rang 3 Ouest, en raison de la non utilisation de ladite citerne et que le réseau d'aqueduc passe en front dudit lot;

## **SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 04 SEPTEMBRE 2007**

**ATTENDU** la demande de monsieur Gaétan Laliberté datée du 27 août 2007 demandant la cession de cette citerne au prix de 1,00 \$, aux frais de la municipalité (notaire et arpenteur, si requis);

**ATTENDU QUE** la municipalité a acquis l'emplacement de cette citerne au demandeur contigu en octobre 1965, selon le procès-verbal daté du 9 octobre 1965;

**ATTENDU QU'**aux termes de la réforme cadastrale du ministère des Ressources naturelles et de la Faune, il serait avantageux de procéder rapidement;

**IL** est proposé par Jean Lafleur, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement d'accepter la demande de monsieur Gaétan Laliberté, et de mandater Me Christine Bergeron de la firme Bergeron & Parizeault, notaires à procéder rapidement dans ce dossier.

### **URBANISME**

#### **RÈGLEMENT NUMÉRO 394-2007**

217-2007

#### **ADOPTION DU RÈGLEMENT N<sup>o</sup> 394-2007 AUX FINS DE MODIFIER LES RÈGLEMENTS DE ZONAGE N<sup>o</sup> 355-2005 ET PLAN D'URBANISME N<sup>o</sup> 159-1990**

**ATTENDU QUE** la municipalité de Sainte-Croix est une municipalité régie par le "Code municipal du Québec" et assujettie aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

**ATTENDU QUE** lors d'une session de ce conseil, le règlement intitulé « Plan d'urbanisme » portant le numéro 159-1990 fut adopté le 18ième jour du mois de décembre 1990;

**ATTENDU QUE** lors d'une session de ce conseil, le règlement de zonage portant le numéro 355-2005 fut adopté le 16ième jour du mois de mai 2005;

**ATTENDU QUE** le conseil de cette municipalité juge approprié de modifier lesdits règlements numéros 159-1990 et 355-2005 de façon à :

- agrandir l'aire d'affectation industrielle II à même l'aire d'affectation résidentielle de moyenne densité RB1;
- agrandir la zone industrielle 08-I à même la zone résidentielle 07-H;

**ATTENDU QUE** le conseil de cette municipalité a adopté le troisième jour du mois de juillet 2007, le projet de règlement numéro 394-2007 portant sur l'aire d'affectation industrielle II et sur la zone industrielle 08-I et que certaines dispositions sont susceptibles d'approbation référendaire;

**ATTENDU QU'**une assemblée de consultation publique a été tenue le septième jour d'août 2007 sur le projet de règlement numéro 394-2007 portant sur les sujets mentionnés en titre;

**ATTENDU QUE** le conseil de cette municipalité a adopté le septième jour d'août 2007, le second projet de règlement numéro 394-2007 portant sur les sujets mentionnés en titre et que certaines dispositions sont susceptibles d'approbation référendaire;

**ATTENDU QU'**aucune requête n'a été déposée pour demander la tenue d'un registre et que le règlement est considéré approuvé par les personnes habiles à voter;

**ATTENDU QU'**un avis de motion a été donné le septième jour du mois d'août 2007 relativement à ce règlement;

**ATTENDU QU'**il y a dispense de lecture pour ce règlement, les membres de ce conseil déclarent l'avoir lu et renoncent à la lecture;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Jean Lafleur**

**APPUYÉ PAR : Michel Cameron**



**SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 04 SEPTEMBRE 2007**

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

IL EST ORDONNÉ ET STATUÉ PAR CE RÈGLEMENT DE CE CONSEIL PORTANT LE NUMÉRO 394-2007 ET CE CONSEIL ORDONNE ET STATUE COMME SUIT :

**QUE** le règlement numéro 394-2007 décrit à l'alinéa précédent est annexé aux présentes et est comme s'il était au long cité;

**QUE** le règlement numéro 394-2007 entrera en vigueur conformément à la loi.

**VOIRIE**

**RÉFECTION DES RUES GARNEAU, DE LA FABRIQUE, DE LA MENNAIS, BOURQUE ET LEMAY**

218-2007

**SOUMISSION(S) – OCTROI DE CONTRAT POUR LES TRAVAUX**

Deux (2) soumissions reçues :

- |  |               |
|--|---------------|
| ➤ Les Excavations Ste-Croix inc.               | 378 645,04 \$ |
| ➤ Construction B.M.L., Division de Sintra inc. | 392 364,04 \$ |

Les prix indiqués incluent toutes taxes.

Une économie de soumission au niveau des options peut être réalisée pour un montant approximatif de 36 900 \$ selon le rapport de monsieur Stéphane Milot, directeur des travaux publics;

**Il** est proposé par Michel Routhier, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement d'accepter la plus basse soumission et d'accorder le contrat d'entreprise à Les Excavations Ste-Croix inc. pour le prix de 378 645,04 \$, incluant toutes taxes.

**QUE** le maire, Jacques Gauthier, et le directeur général et secrétaire-trésorier, Bertrand Fréchette, soient autorisés à signer ledit contrat d'entreprise.

219-2007

**SURVEILLANCE DES TRAVAUX – MANDAT À SNC-LAVALIN INC.**

**ATTENDU** l'offre de service de la firme SNC-Lavalin inc. datée du 22 août 2007 afin de réaliser la surveillance des travaux pour la réfection des rues Garneau, de la Fabrique, de la Mennais, Bourque et Lemay, incluant la surveillance de chantier, le support technique durant les travaux et les dépenses, pour un montant maximal de 10 450 \$, en sus des taxes;

**IL** est proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean Lafleur, et résolu unanimement de mandater la firme SNC-Lavalin inc. pour la surveillance des travaux selon l'offre présentée.

220-2007

**LABORATOIRE – MANDAT À LVM-TECHNISOL INC.**

**ATTENDU** l'offre de service de la firme LVM-Technisol datée du 23 août 2007 afin de réaliser des essais en chantier et en laboratoire pour la réfection des rues Garneau, de la Fabrique, de la Mennais, Bourque et Lemay, pour un montant de 5 591,53 \$, taxes incluses;

**IL** est proposé par Michel Routhier, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement de mandater la firme LVM-Technisol à procéder aux travaux selon l'offre présentée.

221-2007

**FINANCEMENT**

**ATTENDU QUE** ce projet est évalué à près de 328 000 \$ net, sans subvention, selon l'annexe B de notre règlement d'emprunt numéro 393-2007;

**CONSIDÉRANT QU'**après ouverture des soumissions, ce projet totalise près de 374 000 \$ net, après subvention applicable de 27 000 \$;

**ATTENDU QUE** notre règlement d'emprunt autorisé est de 317 314 \$;

**CONSIDÉRANT** l'économie potentielle de près de 51 000 \$ selon le rapport de monsieur Stéphane Milot, directeur des travaux publics;

## **SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 04 SEPTEMBRE 2007**

**IL** est proposé par Michel Routhier, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement d'autoriser un transfert budgétaire jusqu'à concurrence de 57 000 \$ en provenance du poste budgétaire 55-99100-000 « surplus accumulé ex-village » au poste budgétaire 21-71200-000 « surplus accumulé affecté s/urbain ».

### **RÉFECTION DE VOIRIE DE LA RUE POULIOT**

222-2007

#### **RELEVÉS TOPOGRAPHIQUES – MANDAT À SNC-LAVALIN INC.**

**ATTENDU** l'offre de service de la firme SNC-Lavalin inc. datée du 18 juillet 2007 afin de réaliser des relevés topographiques de la rue Pouliot relativement à une réfection de voirie, pour un montant maximal de 4 444,05 \$, incluant toutes taxes;

**IL** est proposé par Michel Routhier, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement de mandater la firme SNC-Lavalin inc. à procéder à la réalisation des relevés topographiques de la rue Pouliot selon l'offre présentée.

223-2007

#### **FINANCEMENT**

**ATTENDU** la résolution numéro 222-2007 relativement aux relevés topographiques pour un prix maximal net de 4 210 \$;

**ATTENDU QUE** des frais de laboratoire sont à prévoir pour un prix net de 3 800 \$;

**CONSIDÉRANT QU'** il est préférable de procéder à ces travaux dès cet automne en prévision de l'exercice 2008;

**IL** est proposé par Michel Routhier, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement d'autoriser un budget jusqu'à concurrence de 8 000 \$ en provenance du poste budgétaire 55-99100-000 « surplus accumulé ex-village » au poste budgétaire 21-71200-000 « surplus accumulé affecté s/urbain ».

### **CONSTRUCTION D'UN TROTTOIR DE 75 M. INTERSECTION HAMEL/PRINCIPALE VERS L'OUEST**

224-2007

#### **SOUSSION(S)**

**ATTENDU QU'** il est prévu au budget d'immobilisations la construction d'un trottoir à l'intersection Hamel/Principale vers l'ouest, sur une longueur de 75 mètres;

**ATTENDU QU'** il est requis d'obtenir une autorisation du ministère des Transports du Québec en raison de la route 132 relevant de leur responsabilité;

**ATTENDU** la soumission des Excavations Ste-Croix inc. datée du 22 août 2007 afin de construire ledit trottoir d'une longueur de 75 m., pour un prix de 15 383,25 \$, taxes incluses;

**IL** est proposé par Michel Routhier, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement d'autoriser monsieur Stéphane Milot, directeur des travaux publics, à faire compléter lesdits travaux conditionnellement à l'obtention d'un permis du ministère des Transports du Québec.

### **HYGIÈNE DU MILIEU**

#### **USINE DE TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE À SAINT-ÉDOUARD**

#### **PROJET DE CONSTRUCTION D'UN 3<sup>ième</sup> PUIS ET D'INFRASTRUCTURES À SAINT-ÉDOUARD**

225-2007

#### **FORMATION ET NOMINATION D'UN COMITÉ DE SÉLECTION POUR LE CHOIX D'UN FOURNISSEUR**

**ATTENDU** la résolution numéro 205-2007;

## **SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 04 SEPTEMBRE 2007**

**ATTENDU QU'**il est requis de former un comité qui aura la responsabilité d'évaluer de façon impartiale et objective la qualité des offres reçues par rapport au mandat à réaliser;

**ATTENDU** l'article 936.0.1.1 du Code municipal du Québec qui oblige le conseil municipal à créer un comité lors de contrat relatif à la fourniture de services professionnels;

**ATTENDU QU'**en caucus, le conseil municipal a autorisé la formation d'un comité composé de messieurs Jean Lecours, Henri Thibodeau, Stéphane Milot et de madame Andrée Laroche ainsi que monsieur Bertrand Fréchette pour agir à titre de secrétaire dudit comité;

**ATTENDU QUE** les trois résidants nommés auront droit à une rémunération égale à celle du comité consultatif d'urbanisme;

**CONSIDÉRANT QUE** le comité de sélection a agi dans leurs fonctions le 29 août 2007 dans le dossier « Service professionnels en ingénierie pour la construction d'une conduite d'amenée et à la mise aux normes des installations de captage des eaux souterraines à Saint-Édouard »;

**IL** est proposé par Jean Lafleur, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement de former un comité appelé « Comité de sélection pour services professionnels » et de nommer les personnes suivantes pour agir sur ledit comité :

- M. Jean Lecours, résidant
- M. Henri Thibodeau, résidant
- Mme Andrée Laroche, résidente
- M. Stéphane Milot, directeur des travaux publics
- M. Bertrand Fréchette, secrétaire

226-2007

### **PLANS, DEVIS, SURVEILLANCE DE BUREAU ET CHANTIER POUR LA PARTIE SITUÉE À L'EST DU VILLAGE DE SAINT-ÉDOUARD Y INCLUANT LA MISE AUX NORMES DES INSTALLATIONS DE CAPTAGE DES EAUX SOUTERRAINES - MANDAT**

**ATTENDU** les résolutions numéros 205-2007 et 225-2007;

**ATTENDU** les soumissions reçues des firmes Roche ltée, Groupe-conseil et SNC-Lavalin inc. relativement au projet « Service professionnels en ingénierie pour la construction d'une conduite d'amenée et à la mise aux normes des installations de captage des eaux souterraines à Saint-Édouard »;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité de sélection à retenir la firme ayant le meilleur pointage conformément à leur mandat et en vertu de la loi :

	Prix	Pointage
▪ SNC-Lavalin inc.	81 964,23 \$	18.76824691
▪ Roche ltée, Groupe-conseil	84 767,40 \$	17.60989380

Les prix indiqués incluent toutes taxes.

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Saint-Édouard agit à titre de maître d'œuvre de l'ouvrage en vertu de l'entente intermunicipale datée du 30 mars 2007;

**IL** est proposé par Michel Cameron, appuyé par Michel Routhier, et résolu unanimement de mandater la firme « SNC-Lavalin inc. » à procéder à la réalisation des plans, devis, surveillance de bureau et de chantier selon l'offre présentée et pour le prix de 81 964,23 \$ incluant toutes taxes, le tout sujet à l'application des prix unitaires.

**QUE** Jacques Gauthier, maire, et Bertrand Fréchette, directeur général et secrétaire-trésorier, sont autorisés à signer ledit contrat d'entreprise.

227-2007

### **PARTICIPATION FINANCIÈRE N° 3 (MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉDOUARD)**

**IL** est proposé par Berchmans Dancause, appuyé par Jean Lafleur, et résolu unanimement de payer à la municipalité de Saint-Édouard la somme de 42 382,34 \$ relativement aux travaux du projet de construction d'un 3<sup>ème</sup> puits et d'infrastructures à Saint-Édouard, telle que plus amplement détaillée à la facture numéro CRF700068 datée du 31 août 2007.

**SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 04 SEPTEMBRE 2007**

228-2007

**PARTICIPATION FINANCIÈRE N° 4 (MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉDOUARD)**

IL est proposé par Berchmans Dancause, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement de payer à la municipalité de Saint-Édouard la somme de 2 905,73 \$ relativement aux travaux du projet de construction d'un 3<sup>ième</sup> puits et d'infrastructures à Saint-Édouard (honoraires professionnels pour avis juridique), telle que plus amplement détaillée à la facture numéro CRF700069 datée du 31 août 2007.

**ÉMISSAIRE PLUVIAL DANS LA FALAISE ZONE 2 (SECTEUR INDUSTRIES RIVE-SUD LTÉE) DOSSIER 502238**

229-2007

**ACCEPTATION DES PLANS, DEVIS ET MANDAT**

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement d'accepter les plans et devis numéro 502238 datés du 27 août 2007 (révision 01) pour le projet de réfection de l'émissaire pluvial dans la falaise zone 2 (secteur Industries Rive-Sud Ltée) tels que préparés par SNC-Lavalin inc..

ET de mandater SNC-Lavalin inc. à nous représenter auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs pour l'obtention d'un certificat d'autorisation et de tout autre ministère pour autres autorisations si requises.

230-2007

**PROJET D'ENTENTE AVEC LES INDUSTRIES DE LA RIVE-SUD LTÉE**

ATTENDU la résolution numéro 229-2007;

CONSIDÉRANT QUE « Les Industries de la Rive-Sud Ltée » est partie prenante à la réalisation de ce projet et que la municipalité de Sainte-Croix agira à titre de « Maître d'œuvre »;

ATTENDU le projet d'entente annexé entre les parties pour la réalisation et le partage des coûts associés à ce projet;

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean Lafleur, et résolu unanimement d'accepter le projet d'entente à intervenir entre les parties et d'autoriser M. Jacques Gauthier, maire, et M. Bertrand Fréchette, directeur général et secrétaire-trésorier, à signer ladite entente.

**LOISIRS ET CULTURE**

**PARC DÉTENTE**

231-2007

**CLÔTURE ORNEMENTALE – ACCEPTATION DES TRAVAUX ET PAIEMENT**

ATTENDU la résolution numéro 160-2007;

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement d'accepter les travaux de construction d'une clôture ornementale au parc Détente selon la recommandation du directeur des travaux publics, et d'autoriser le paiement d'une somme de 19 918,46 \$ à « Clôture Alpha inc. », telle que plus amplement détaillée à la facture numéro 21551 datée du 16 août 2007.

**COMITÉ DE LA ST-JEAN-BAPTISTE**

232-2007

**RAPPORT FINAL DU COMITÉ**

Dépôt par le comité organisateur du rapport final des activités de la fête de la Saint-Jean Baptiste de la journée du 23 juin 2007.

MUNICIPALITÉ		COMITÉ ORGANISATEUR	
Recettes :	0,00 \$	Recettes :	5 748,00 \$
Dépenses :	0,00 \$	Dépenses :	6 552,43 \$
Déficit :	0,00 \$	Déficit :	804,43 \$
Avance de fonds :	2 000,00 \$		

## **SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 04 SEPTEMBRE 2007**

**IL** est proposé par Jean Lafleur, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement d'accepter le rapport final tel que présenté et le déficit réel de 804,43 \$ du comité organisateur.

**QUE** le déficit réel au montant de 804,43 \$ additionné des frais administratifs globaux de 11,95 \$ soit déduit aux avances de fonds cumulés au montant de 3 164,84 \$.

**QUE** les avances de fonds cumulés nettes au montant total de 2 348,46 \$ servent de fonds de roulement pour les fins spécifiques d'une éventuelle activité en 2008.

**D'**adresser de sincères remerciements et félicitations au comité organisateur et à tous les bénévoles ayant œuvré à cette activité.

### **AVIS DE MOTION**

#### **MODIFICATION AU RÈGLEMENT 332-2004**

Avis de motion est donné par Jean Lafleur, que lors d'une session ultérieure, le conseil municipal présentera un règlement aux fins de modifier l'article « 7 », du règlement numéro 332-2004 concernant les nuisances.

Demande de dispense de lecture est faite pour ce règlement, tous ayant reçu copie dudit projet de règlement.

#### **RÈGLEMENT D'EMPRUNT POUR LA CONSTRUCTION D'UNE CONDUITE D'AMENÉE ET MISE AUX NORMES**

Avis de motion est donné par Michel Routhier, que lors d'une session ultérieure, le conseil municipal présentera un règlement décrétant des travaux de construction d'une conduite d'amenée et la mise aux normes des installations de captage des eaux souterraines à Saint-Édouard et pour autoriser un emprunt de ± 1 461 042 \$ pour en acquitter le coût.

Demande de dispense de lecture est faite pour ce règlement, tous ayant reçu copie dudit projet de règlement.

#### **MODIFICATION AU RÈGLEMENT 258-1999**

Avis de motion est donné par Jean Lafleur, que lors d'une session ultérieure, le conseil municipal présentera un règlement aux fins de modifier l'article « 2 », du règlement numéro 258-1999 décrétant et imposant une tarification lors d'une intervention destinée à prévenir ou à combattre l'incendie d'un véhicule aux fins d'y ajouter toute autre intervention d'urgence ou surveillance réquisitionnée par une tierce partie.

Demande de dispense de lecture est faite pour ce règlement, tous ayant reçu copie dudit projet de règlement.

### **VARIA**

233-2007

#### **APPUI AU PROJET « SPECTACLE MICHEL PAGLIARO » DE SAINTE-CROIX AOÛT 2008**

**ATTENDU** le projet d'un spectacle culturel « Michel Pagliaro » en août 2008 qui se tiendra au Centre culturel et sportif de Sainte-Croix de Lotbinière inc. (aréna), 6377 rue Garneau à Sainte-Croix;

**ATTENDU** la demande du comité « Ste-Croix Rock 2008 » datée du 28 août 2007 afin que la municipalité appui le projet pour compléter la demande de subvention du Fond Culture et Patrimoine gérée par la MRC de Lotbinière;

**CONSIDÉRANT QUE** cette activité donnera à Sainte-Croix une certaine visibilité en matière d'activité culturelle;

**IL** est proposé par Jean Lafleur, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement que la municipalité de Sainte-Croix appuie le comité « Ste-Croix Rock 2008 » dans le cadre de leur spectacle culturel « Michel Pagliaro » prévu en août 2008.

**SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 04 SEPTEMBRE 2007**

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

« Spectacle Michel Pagliaro » : Monsieur André Lemay explique le projet et donne un compte rendu des démarches entreprises.

Soumission/Adjudication : Le maire explique le processus lors de soumissions.

Rue Pouliot : Réfection prévue en 2008 au plan triennal d'immobilisations.

Réfection du trottoir face à la fonderie par Gaz Métropolitain : Le directeur des travaux publics s'informerait auprès de l'entreprise quand la réfection sera terminée.

234-2007

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Berchmans Dancause, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement de lever la présente session à 21 : 07 heures.

---

Jacques Gauthier  
Maire

---

France Dubuc  
Directrice générale adjointe  
et secrétaire-trésorière adjointe